Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRÉDIT D'ÉTUDE POUR LE MUSÉE CANTONAL DES BEAUX-ARTS - HALLE CFF AUX LOCOMOTIVES

Un projet fort pour une vision culturelle ambitieuse

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit de 13,87 millions pour les études nécessaires au projet « Musée cantonal des Beaux-Arts - Halle CFF aux locomotives », ainsi que pour le concours d'architecture. Ce montant comprend également les éléments liés à une réflexion sur le développement d'un pôle muséal et culturel sur le site concerné, qui pourrait accueillir à terme d'autres institutions culturelles en plus du MCBA.

Le Conseil d'Etat demande un crédit d'études d'un montant de 13,87 millions de francs pour le concours, les études préliminaires, le projet et la mise en soumission de la construction du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts. Ce crédit d'études porte également sur un concours d'idées pour le développement d'un pôle muséal et culturel sur le site « Halle CFF aux locomotives », à Lausanne. Le concept initial prévoit la réunion à terme des musées liés aux arts plastiques et visuels, soit le MCBA, le mudac - musée de design et d'arts appliqués contemporains et le musée de l'Elysée - un musée pour la photographie. Le jury du concours, qui compte 17 membres, a également été désigné; il sera présidé par M. Olivier Steimer, président du conseil d'administration de la Banque cantonale vaudoise. M. David Chipperfield, architecte anglais de renommée internationale, sera vice-président du jury.

La demande de crédit, transmise au Grand Conseil, devrait être traitée d'ici à l'été. La décision du Grand Conseil permettra l'ouverture du concours, qui pourra ainsi débuter au second semestre 2010 et se terminer au premier semestre 2011.

Sur le plan financier, le crédit d'étude est de 13,87 millions de francs, alors que le cadre financier pour la construction du futur MCBA est fixé à 75 millions de francs.

Il convient par ailleurs de relever que le projet inclut l'accueil de la Fondation Toms Pauli et de ses deux collections de tapisseries, collections cantonales de grandes valeurs actuellement déposées au dépôt et abri des biens culturels à Lucens.

La création d'un pôle muséal regroupant tous les arts plastiques et visuels offrirait un rayonnement exceptionnel à la capitale vaudoise, à l'instar d'autres villes européennes (Museumsquartier de Vienne ou Museuminsel de Berlin) qui en ont fait des atouts touristiques, urbanistiques et économiques. En termes de fréquentation du public, de valorisation du patrimoine ou de projets événementiels, les synergies entre le nouveau musée cantonal des Beaux-Arts, le musée de l'Elysée et le mudac peuvent offrir à ces institutions culturelles cantonales et communale un nouveau dynamisme et une visibilité transcendant les frontières. Pour le public - habitants et hôtes de passage - ce projet propose un nouveau rendez-vous urbain, à deux pas de la gare, comme carte de visite de la ville.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 mai 2010

Pascal Broulis, Président du Conseil d'Etat et président du Comité de pilotage, 021 316 20 01
DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 Olivier Steimer, président du jury, 079 816 99 30

100519-MCBA_jury_du_concours_quelques_bios
100519-dossier_presse_MCBA
EMPD_Demande_de_crédit_MCBA-Halle_locomotives
MCBA_plan_situation_et_acces